

# Séance générale du 19 février 1846

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **2 (1846-1849)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

colorées desséchées pour les herbiers, les nuances qui les distinguent. Il résulte de ses recherches que le moyen le plus simple d'y parvenir consiste à mettre tremper par le pied les échantillons des plantes à dessécher, dans une solution de 2 à 3 gros d'alun, pour un demi-pot d'eau. Il n'est point nécessaire d'y tremper la plante entière, encore moins la fleur elle-même. L'alun doit être à l'état neutre, faute de quoi, les couleurs bleues passent au rouge. M. Ellenberger conserve des fleurs de violettes et de primévères parfaitement intactes depuis deux années.

Il est aussi parvenu à conserver en herbier des agarics et des bolets, qu'il avait préalablement séchés dans du sable chaud, comme l'a d'ailleurs conseillé M. Trog, pharmacien à Thoune.

---

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 19 FÉVRIER 1846.

Présidence de M. Wartmann.

La Société adopte deux règlements, l'un relatif aux membres honoraires, l'autre aux conditions à remplir pour recevoir les Bulletins.

M. *Wartmann* entretient la Société *d'expériences qu'il a récemment faites pour découvrir les causes du son produit dans les métaux et notamment dans le fer, par un courant électrique discontinu.*

« On sait qu'en 1837 le docteur Page<sup>\*</sup>, et l'année suivante M. le professeur Delezenne<sup>\*\*</sup>, produisirent des sons

\* Bib. Univ. XI, 598.

\*\* Bib. Univ. XVI, 406.

par des inductions électro-magnétiques. Depuis 1843 ce phénomène a été étudié et analysé par MM. Marrian\*, Gassiot, Beatson\*\*, Matteuci et Dela Rive\*\*\*. J'ai eu le bonheur d'assister en Août dernier à la répétition faite par le professeur genevois, devant M. Dove, de Berlin, des belles recherches qu'il a exécutées sur ce sujet important. Une discussion s'étant engagée sur la théorie des sons produits, j'imaginai de suite un système d'expériences propre à la découvrir. Ce sont les résultats de ces expériences que je vais avoir l'honneur de soumettre à la Société.

» Un fil de fer doux et recuit, de 1<sup>m</sup>, 7 de long et de 2<sup>mm</sup>, 5 de diamètre, a été fixé dans une position horizontale sur un plateau épais de bois dur, scellé dans la muraille. Une de ses extrémités était retenue dans les mâchoires d'un étau, tandis que l'autre supportait un poids de 24 kilogrammes. Sur un bouchon, traversé à frottement dur par le fil, j'ai disposé un petit miroir plan à faces parallèles, travaillé à l'Institut optique de Munich, et destiné à refléter dans une lunette pourvue d'une croisée de fils, les divisions d'une échelle éloignée de deux mètres. Ce procédé met en évidence les moindres déviations de la surface réfléchissante, lorsqu'elle ne se déplace pas parallèlement à elle-même. Le fil de fer traversait une bobine de bois dont le creux a 0<sup>m</sup>, 05 de diamètre et sur laquelle sont enroulés trois fils de cuivre recouverts de soie, de 23<sup>m</sup>, 6 de long et de 3<sup>mm</sup> de diamètre (Bulletins, T. I, page 63). J'employais une pile de onze couples de Bunsen et un rhéotome à mercure : ces deux in-

\* Institut, 8 Janv. 1845.

\*\* Electrical Magazine, Avril 1845.

\*\*\* Archives de l'Electricité, V, 200 (N<sup>o</sup>. 17).

struments étaient enfermés dans une pièce attenante au laboratoire.

» A l'aide de ces appareils, j'ai trouvé que le fil devient le siège de vibrations transversales plus ou moins intenses, dont on peut faire varier le plan à volonté en changeant la position du fil dans la bobine. *Ces vibrations sont le résultat d'attractions électro-magnétiques exercées par les parties de l'hélice les plus rapprochées du fil.* Dans une position déterminée de celui-ci, l'intensité de l'effet varie en différents points de sa longueur, ainsi qu'on le reconnaît en y promenant le porte-miroir. L'amplitude des vibrations n'est pas la même pour diverses parties du fil soumises semblablement à la bobine; c'est ce que M. Dela Rive avait indiqué par la comparaison des sons obtenus.

» Mais il existe une autre cause de vibrations dans le fil, dont l'effet est plus ou moins indépendant de cette attraction latérale. Il s'y produit des vibrations longitudinales auxquelles correspondent des sons d'un caractère particulier. Si l'axe de la bobine se confondait avec celui du fil supposé rigoureusement rectiligne et cylindrique, il n'y aurait plus lieu à une déviation transversale. Même alors les molécules sur lesquelles l'action électro-magnétique se fait sentir, sont attirées à droite et à gauche du *milieu* de l'axe de la bobine vers ce point central, comme l'on voit une aiguille d'acier s'y précipiter dès qu'elle est introduite dans le creux de l'hélice. *C'est ce tiraillement intestin et périodique en deux sens opposés qui détermine la seconde classe de sons.*

» Passons au cas où le courant est transmis par le fil sonore même. Pour l'étudier, j'ai substitué au miroir plan le réservoir sphérique et parfaitement poli d'un petit thermo-

mètre à mercure. L'axe optique de la lunette, passant par l'intersection des fils croisés, a été dirigé sur la brillante image d'un point lumineux réfléchi très-obliquement à la partie supérieure de la convexité. Cette disposition décèle une déformation quelconque, même dans le sens de la longueur. Eh bien ! je n'ai pu apercevoir aucun allongement du fil sous l'action électrique, quoique le son fût parfaitement distinct. *J'attribue le son à l'arrangement polaire que subissent les molécules pour livrer passage à l'électricité.* Cet arrangement est manifeste dans bien des cas, comme dans la persistance de l'état magnétique dans un fer doux, lorsqu'on a retiré du circuit voltaïque le fil qui l'entoure, et dans nombre d'autres circonstances que j'ai fait connaître\*. Il est le résultat d'une lutte entre les forces moléculaires qui constituaient l'état primitif du corps et l'activité nouvelle que suscite l'état dynamique du fluide. Si l'écoulement de celui-ci est continu, cette lutte est instantanée, et le bruit qu'elle engendre est nul ou à peu près ; mais elle recommence avec chaque clôture du circuit, si l'écoulement est périodique. »

M. *Espérandieu* envoie sa démission.

Est élu membre M. *J. Ellenberger*.

---

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 1846.

Présidence de M. *Wartmann*.

M. *Wartmann* revient sur la communication qu'il a faite dans la séance précédente, relativement aux sons produits par des courants électriques discontinus.

\* Archives de l'Electricité, I, 74.